



L'informateur

5 - le 7 septembre 2010

Bonjour à tous,

Quatre sujets :

1. Le plaisir
2. Les affaires
3. Les frayeurs
4. La tristesse

Le plaisir

L'épluchette de blé d'inde, c'était le 14 août. Chanceux comme nous l'avons été tout l'été, il faisait beau. À un certain moment, nous étions 70. Quelques-uns étaient déjà partis et d'autres s'étaient joints. Il a dû en venir environ 80. Absence notable : les jeunes.

Et pourtant, parmi la dizaine de courriels que nous avons reçus de résidents regrettant de ne pouvoir être présents, trois nous disaient que leurs jeunes auraient beaucoup aimé participer afin de connaître les autres jeunes du lac. L'an prochain, ils y seront.

On était prêts pour les jeunes pourtant. Andrée Bélanger et Michel Cloutier, résidents de la presqu'île, nous avaient installé une disco mobile complète, avec éclairages sophistiqués et fumée d'atmosphère fiévreuse. De quoi éveiller les passions les plus assoupies. Mais voilà, les participants étaient plus enclins à la causette qu'à la steppette.

Ce cher Michel Cloutier, un peu déçu, n'a pu que nous faire jouer une seule toune, *Pretty Woman* d'Elvis, avant de tout démonter son attirail vers 21h. On a pu voir que de la causette à la steppette, il n'y a qu'un pas très facile à franchir... mais que ce soir-là on n'a pas franchi. Les passions sont restées assoupies... Nous remercions beaucoup Michel de son initiative. Si quelques uns d'entre vous ont besoin de disco mobile, vous pouvez vous fier à lui. C'est pro, son affaire.

Merci beaucoup à Michel Bouchard, Gaston Truchon et Réjean Barras qui ont fourni le gros de l'énergie requise pour l'organisation. Et merci beaucoup, encore une fois, aux gens du Grand chalet pour leur hospitalité. Épluchette de grand cru, de l'avis général.

Seule ombre au tableau, on n'a pas résolu le dilemme : maïs ou blé d'Inde ? Nul ne sait.

Les affaires

CA et Société sont convenus d'une prochaine rencontre en octobre. D'ici là, il y a quelques questions à documenter, notamment au niveau de la sablière, des routes et des lois relatives au barrage.

Saviez-vous que ne serait-ce de la « pelle », construite par les Frères avant que la Société ne devienne propriétaire du lac Clair, il y a 20 ans, on ne parlerait pas de barrage ? Eh, non. Car de barrage à proprement parler, il n'y a pas. Si on exclut la pelle, il n'y a que la décharge naturelle du lac, légèrement enrochée pour rehausser son niveau.

Mais la pelle est là. Alors Société et CA font ce qu'il faut. Car ce genre de micro barrage comme le nôtre n'était la cause d'aucune émotion gouvernementale jusqu'au déluge du Saguenay en 1996. Mais depuis, tous les barrages, mêmes ceux des castors, sont l'objet de la sollicitude des fonctionnaires.

Les frayeurs

Certains résidants ont signalé la présence d'un ours dans leur environnement. Certains en ont été pas mal effrayés et ont demandé qu'on... l'élimine. Mouais... Il faut bien prendre conscience que les ours sont ici chez eux au moins tout autant que nous. Alors, difficile de les empêcher de visiter les alentours. Quand on veut s'éloigner de la civilisation et trouver la paix, le paradis même, dans un coin perdu, il ne faut pas se surprendre de voir les ratons, les moufettes, les chevreuils et les ours folâtrer. Il n'y a pas que des écureuils et des merles dans les bois.

Parlant d'ours, n'ayez peur que votre coin de paradis devienne votre passeport pour le paradis éternel. Les ours qui s'approchent de chez vous n'ont aucune intention malveillante. Ils sont même plutôt sur leurs gardes et prudents. L'adage qui dit que votre voisin est plus dangereux qu'un ours, ce n'est pas une blague, c'est vrai. Regardez les statistiques de meurtres, de fraudes et autres joies de la cohabitation humaine et comparez les avec les statistiques d'attaques par les ours, vous serez convaincus.

Même si vous allez vous promener en forêt loin de chez vous, les chances de vous faire malmener par un ours sont quasi nulles. À moins de vous interposer, par grosse malchance, entre une mère ourse et son ourson, ils vont vous fuir. Mais pour vous rassurer, vous pouvez toujours vous munir de poivre de Cayenne.

En somme, vous avez plus de chances d'avoir des problèmes sur la route entre chez vous et le lac Clair qu'en avoir avec les ours au lac Clair.

La tristesse

Dominique Dolbec avait commencé à faire construire son chalet, au 201, côté Ste-Christine. Le 25 août dernier, il a été emporté par un ACV. Il avait seulement 55 ans.

Nos sympathies vont à ses proches.

Vos administrateurs